



Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

16 Présents	Reynier-Duval Christophe Aubertin Christelle Espinosa Romain Bugnet Michèle Rieu Christine Espinosa Jean-Antoine	Gourdon Sylvie Dufay Julien Martin Mariel Ricou Florian Rehor Béatrice Tricot Mélanie	Blairon Jean-Pierre Lopez Danielle  Benat Jean Legerot Michel
4 Procurations	Bécart Viviane Aubertin Maeva Blairon Jean-Pierre D'Alauzier Anne-Laure	<i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i>	Martin Mariel Aubertin Christelle Légerot Michel Espinosa Romain
3 Absents	Giner Richard	Brémond Jennifer	Barnini Laure
Secrétaire de séance	Christelle Aubertin		

<b>Délibération :</b>	<b>28.03.15</b>
<b>Objet :</b>	<b>Renouvellement des conventions de partenariat avec SOLIHA</b>
<b>Rapporteur :</b>	<b>Christophe REYNIER-DUVAL</b>
<b>N° @cte :</b>	<b>7.6.4</b>

La commune a conventionné à plusieurs reprises avec l'association SOLIHA Vaucluse pour lui confier différentes missions.

Parmi celles-ci :

- Le point information amélioration de l'habitat qui consiste en une information des propriétaires occupants et bailleurs sur les différentes aides financières mobilisables pour la réhabilitation de leur patrimoine immobilier sur le village.
- L'opération de revitalisation des centres anciens - « subventions façades » qui consiste à rationaliser la procédure d'attribution des aides octroyées aux particuliers et de les coordonner avec des dispositifs subsidiaires afin d'accompagner au mieux les propriétaires dans leur projet de rénovation de façades, pour les biens situés à l'intérieur du village.

Le bilan des deux années précédentes s'établit comme suit :

Opération amélioration de l'habitat				Opération ravalement de façades			
Nombre de dossiers aidés sur 2022/2023	Montant total des travaux réalisés sur 2022/2023	Montant des subventions versées par la commune, la région, le département, l'EPCI, l'ANAH,	Taux moyen d'aide alloué aux propriétaires	Nombre de dossiers aidés sur 2022/2023	Montant total des travaux réalisés sur 2022/2023	Montant des subventions versées par la commune et le département	Taux moyen d'aide alloué aux propriétaires
20 dossiers	955 859€	417 861€	Dépend du type de travaux	8 dossiers	82 385€	20 460€	24.83%



			(entre 18% et 91%)				
--	--	--	-----------------------	--	--	--	--

Fort du succès de ces deux opérations qui permettent de soutenir administrativement et financièrement les propriétaires bailleurs et occupants dans leurs démarches, la commune souhaite renouveler ces partenariats.

Les missions sont renouvelées pour une durée de 24 mois.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- D'approuver la convention 2024-2025 concernant le point information amélioration de l'habitat.
- D'approuver la convention 2024-2025 concernant l'opération de revitalisation des centres anciens « subvention façades ».
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

**Abstention M Benat**

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme  
Caderousse le 29 mars 2024  
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL  
Le secrétaire de séance, Christelle ALPHECER

